

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL,

Du Jeudi 8 Novembre 1832.

Avec permission du Magistrat. — Editeur, C.-H. WOLFRATH, impr. du Gouvernement et du Magistrat.

GRAND CONCERT.

MM. Blessner, d'Arand, Wagner et Wolfrum, auront l'honneur de donner, samedi 10 du courant, un grand concert vocal et instrumental; on peut se procurer des Programmes et des billets, au prix de 10 1/2 batz, chez MM. Jeanneret frères.

ARTICLES OFFICIELS.

1. Le public est informé qu'ensuite d'autorisation du Conseil d'Etat et d'une direction de la Cour de Justice de Boudry, le Sieur David-Guillaume Amiet, ancien d'église et ancien maître-bourg dudit Boudry, agissant au nom et par procuration d'honorée Susanne née Vautravers, son épouse, qu'il autorise d'ailleurs, et de plus comme tuteur naturel des enfans nés et à naître de son mariage avec sa dite épouse, se présentera au plaid ordinaire, qui se tiendra à Boudry, à l'hôtel du Lion, lieu actuel des séances de Justice, samedi 1^{er} décembre de la courante année, dès les 9 heures du matin, pour y postuler au nom et en faveur de son épouse ci-dessus nommée, ainsi que pour et en faveur des enfans nés et à naître de son mariage avec celle-ci, une renonciation formelle et juridique aux biens et dettes présens et futurs de David-Jonas Vautravers, de Romairon, au Canton de Vaud, habitant à Grandchamp, père de la dite Susanne, actuellement femme Amiet, et aïeul de ses enfans nés et à naître. En sorte que les personnes qui croiront avoir de légitimes moyens à opposer à cette demande en renonciation, sont péremptoirement assignées à les faire valoir en dite Cour de Justice, au jour ci-dessus fixé, sous peine de perpétuelle forclusion. Donné le 29 octobre 1832, au Greffe de Boudry.

2. M. le Préfet de la Préfecture de Berthoud, ayant accordé aux héritiers de feu Jean-Ulrich Stauffer, orfèvre, ci-devant domicilié à Neuchâtel et dernièrement décédé à Berthoud, natif de Signau, Canton de Berne, bénéfice d'inventaire de sa succession; ses créanciers quelconques pour dettes directes ou cautionnemens, sont sommés par la présente, sous peine de forclusion, d'intervenir avec leurs prétentions et réclamations par écrit et franc de port, jusqu'au 10 novembre 1832, terme fatal péremptoirement fixé au Greffe de la Préfecture de Berthoud, soussigné. Berthoud, le 6 octobre 1832. Greffe de la Préfecture de Berthoud.

3. Le nommé Aubert (ou Robert) Schidknecht, ci-devant soldat dans les régimens Suisses au service de France, est invité à s'annoncer incessamment à la Chancellerie, qui a reçu pour lui mandat de paiement pour le troisième trimestre 1832, de son traitement de réforme. Donné au Château de Neuchâtel, le 5 novembre 1832.

CHANCELLERIE.

4. La Chancellerie fédérale ayant transmis aux Chancelleries de tous les Cantons, divers avis concernant les personnes suivantes dont le domicile est ignoré, Frédéric-Edouard Dennler, étudiant en médecine, la veuve Menduri, la veuve Giamara, et les parens de Jean-François-Théodore Bomberger, mort à Anvers en 1830; ces personnes, si elles existent dans l'Etat, ou celles qui pourraient fournir des renseignemens sur leur compte, sont invitées à s'annoncer à la Chancellerie. Donné au château de Neuchâtel, le 30 octobre 1832.

CHANCELLERIE D'ÉTAT.

5. Le Conseil d'Etat ayant reçu communication d'une nouvelle loi publiée dans les Etats de S.M. l'Emper. d'Autriche, et qui détermine tout ce qui a rapport à l'émigration et à l'absence des sujets autrichiens, et aux conséquences que ces faits entraînent pour eux et leurs familles, les personnes que cette loi peut concerner, et spécialement les sujets autrichiens qui résident dans l'Etat d'une manière permanente ou temporaire, sont invitées à prendre connaissance en Chancellerie des dispositions que cette loi renferme. Donne au Château de Neuchâtel, le 22 octobre 1832. Par ordre du Conseil d'Etat,

CHANCELLERIE.

6. Le nommé Ulrich Rubi, ci-devant caporal dans les régimens suisses au service de France, est invité à faire connaître incessamment son domicile à la Chancellerie, afin qu'elle puisse pourvoir aux formalités nécessaires pour lui procurer le paiement du terme échu de son traitement de réforme. Donné au Château de Neuchâtel, le 23 octobre 1832. CHANCELLERIE.

7. Le Conseil d'Etat ayant accordé le décret des biens et dettes du Sieur Alexis Berthoud, ci-devant messenger d'Etat substitué à Neuchâtel; M. de Perrot, conseiller d'Etat ordinaire et maire de la ville de Neuchâtel, a fixé au vendredi 9 novembre prochain, la journée des inscriptions dudit décret. En conséquence, tous les créanciers du Sieur Alexis Berthoud, sont péremptoirement assignés à se présenter dans l'hôtel-de-ville de Neuchâtel, ledit jour 9 novembre, à 9 heures du matin, pour faire inscrire leurs titres et prétentions, et être ensuite colloqués, s'il y a lieu, suivant leur rang et date, sous peine de forclusion. — Les personnes qui peuvent avoir remis audit Sieur Alexis Berthoud, des titres aux fins de poursuites, sont invitées à venir les réclamer au greffe de cette ville. Donné à Neuchâtel, le 19 octobre 1832.

F.-C. BOREL, greffier.

De la part de MM. les Quatre-Ministres.

8. Les membres de la Communauté sont informés que l'élection des membres du Grand-Conseil, qui devait avoir lieu au commencement de novembre de cette année, est renvoyée à l'assemblée ordinaire de la Communauté, au printemps prochain, vu que deux postulans seulement s'étant, jusques ici, fait inscrire, il ne peut d'après le règlement, être vaqué à aucune élection. Donné à l'hôtel-de-ville, le 24 octobre 1832. Par ordon.: Le secrétaire de-ville.

P.-L. JACOTTET.

VENTES PAR VOIE D'ENCHERES.

9. La Commune de Corcelles et Cormondrèche exposera en vente, vendredi 9 novembre, six mille fagots, bois de foyard, situés aux Chaumes; et le 12 du même mois elle fera une vente de 200 tas de bois en rondins de sapin, en vent de l'Engolliou. Les amateurs se rendront les susdits jours, à l'Engolliou, dès les 8 heures du matin.

10. Le jeudi 8 novembre, à 9 heures du matin, on exposera à l'enchère, au rez-de-chaussée de la maison Bachelin, la bibliothèque de feu M. le pasteur Nicolet. Les livres pourront être visités le mardi 6 et le mercredi 7 novembre courant. S'adresser au concierge du Cercle de Lecture.

11. On exposera en mises publiques, mercredi 4 courant, chez M^{me} la veuve Perrochet, maison de M. le banneret de Meuron, rue des Moulins, différens meubles et effets, tels que linge, literie, batterie de cuisine et autres objets trop longs à détailler.

12. M. le maître-bourgeois Steiner voulant mettre fin à la vente des meubles et marchandises sur lesquels il a été colloqué dans la masse de D^{lle} Julie Steiner, annonce au public qu'il les fera exposer à l'enchère, le vendredi 9 novembre prochain, à 9 heures du matin, au second étage de l'hôtel-de-ville; ils consistent en deux ameublemens, composés de canapés, chaises etc., moirés de diverses couleurs, mousselines pour rideaux, mérinos, bas en coton, couil anglais, et autres étoffes, un matelas et des duvets.

A VENDRE.

13. Une superbe palatine longue en pelisse, (chat sauvage de la Sibérie), venant directement de St. Pétersbourg, à un prix raisonnable. S'adr. à M^{me} Hyacinthe Berthoud, rue du Pommier.

14. A remettre, au prix du coût, une bonne toise rondins de foyard, venant des forêts de la Seigneurie. S'adr. à M^{me} l'intendante d'Andrié, à la rue des Moulins.

15. Des vins blancs 1825 et 1828 en légers, première qualité, et des vins en bouteilles 1811, blanc et 1822 blanc et rouge, aussi première qualité. S'adr. à M. Adam Pfeiffer.

16. Un beau bureau à trois corps et à cylindre, en bois de mahot. S'adr. au bureau d'avis.

17. Chez M^{me} Bonvèpre, près de la Place-d'armes, divers meubles et ustensiles de ménage, tels que, lits levans, armoires, un buffet de service, table, marmite, seille à compôte, seille à savonnage, etc.

18. M^{lle} Louise Borel, modisse, à la Grand'rue, vient de recevoir un nouveau choix de ceintures aux couleurs nationales et autres genres; elle continue d'être assortie dans tout ce qui concerne son état; le tout à bas prix.

19. Du 8 au 16 du courant, on livrera du moût blanc, cru du vignoble sur la ville, pour remplissage, chez M. Touchon Michoud.

20. M. Michaud-Mercier, sera pour cette foire assez bien assorti dans les articles ci-après: soieries d'Avignon et de Lyon, gros de Naples unis et écossois, levantines, marcelines couleurs de mode, florences et mi-florences pour double, poul noir fin en soie, tout cuit propre pour robes de parure, alépine 4/4 noir fin, sans apprêt, satin noir, blanc et couleurs de mode, velours en soie noir et en belles couleurs pour broderie, taffetas noir fort de 5/8 à 4/3 large, dits couleurs solides avec et sans bordure pour parapluies, quelques pièces marceline forte rayée, pour duvets et couvre-pieds, au-dessous du prix de fabrique; flanelle de santé, tricots-flanelle, chemisettes, camisoles, gilets, caleçons, bourre-cachemire, jupons unis et à côtes, chaussons, semelles imperméables, bas de laine anglais pour hommes et femmes, pantoufles et souliers fourrés, chaussons galans, de Paris. Parfumerie fraîche et de prem. qualité; Eau de lavande de la Madeleine de Trénel, en chopines et en bouteilles de demi-pot, dite ambrée spiritueuse, eau de Portugal, eau suave, esprit d'odeurs, pâte et farine d'amandes amères, lait virginal, rouge végétal des Indes, blanc des sultanes, vinaigre de rouge assorti de nuances, pommade de graisse d'ours, dite à la moëlle de bœuf en pots et à l'once, dite en bâtons de divers parfums, eau des fumeurs, crème saponine régénératrice pour détacher les étoffes en soie, essence vestimentale p. le même objet, poudre à cheveux superfine, et tout ce qui concerne la parfumerie. Plus, des schals et fichus fantaisie, dits en mérinos et laine Thibet, mouchoirs, voiles, écharpes, étoffes de divers genres provenant de collocations, et qu'il est autorisé de céder à très-bas prix pendant le courant de cette foire, pour en acheminer l'écoulement. Son magasin en terre anglaise bleue et blanche Wedgwood, ainsi qu'en terre de pipe est bien assorti et à des prix satisfaisans. Des malles et des caisses vides de diverses grandeurs.

21. Chez C. Gerster, libraire, Dictionnaire universel de la langue française, par Boiste, 7^{me} édition, considérablement augmentée et corrigée, 2 beaux vol. gr. 8°, à 2 colonnes de 2000 pages; Taille raisonnée des arbres fruitiers, et autres opérations relatives à leur culture, par C. Buchet, un joli vol. in-12, avec planches; Géographie de l'Abbé Gaultier, entièrement refondue et considérablement augmentée, 3^{me} édition.

22. Chez M. F.-L. Borel cadet, des toiles en fil de ritte mi-blanches, dites rousses et blanches en fil de lin pour chemises et petits draps d'enfans, des schirtings soit toiles anglaises, quelques douzaines mouchoirs en fil de lin imprimés, couleur solide, pour poche, ainsi que des toiles à paillasses; tous ces articles seront cédés à bas prix, voulant les liquider.

23. Le magasin d'épicerie de M. Claude Perrochet, près de la Balance, sera pour la prochaine foire très-bien assorti de tous les articles de son commerce, tels que: cafés de diverses qualités et prix, sucre en pains première qualité, chocolat sucré et sans sucre, cigares fins de plusieurs prix, un très-bel assortiment de tabac à fumer ouvert et en paquets, dans tous les prix, colle forte d'Allemagne et de Cologne, épiceries fines entières et moulues, de toute espèce, bouchons pour bouteilles, pour boîtes et pour bondes, coton et plume pour lits, crin et laine pour matelas, eau de vie ordinaire et de Cognac, et autres liquides; éponges diverses, anis vert de France, fenouil de France, huile de navettes, dite épurée pour quinquets, dire d'olive surfine et fine, moutarde surfine de Dijon, pruneaux de Bâle, gros et petits raisins, ritte grise surfine d'Alsace, safran gâtinois, nouveau savon bleu-pâle et blanc, thés divers, vinaigre pur Dijon, rouge et blanc, etc.

DÉPOTS

des bouteilles de la Vieille-Loye, à l'ancien prix de L. 18, 18 s. le cent; de matelas et literie économique; de plumes à écrire; d'extrait d'absinthe de Couvet, qualité supérieure, d'extrait d'absinthe et de liqueurs fines de Colombier; du bleu céleste anglais et bleu nouveau perfectionné, pour azurer le linge et la soie. Tous ces articles sont en parfaite qualité, et à des prix très-avantageux.

24. MM. F. Drose et C^{ie}, viennent de recevoir un nouvel envoi de laines anglaises moulées à tricoter, de différens prix et qualités, ainsi que des cotons anglais à coudre et à tricoter, à des

25. Dupont, coiffeur, vient de confectionner un assortiment complet de tours en cheveux indéfrisables, dits à bandeaux, dits à bouquets; dits à balons, etc., et fait tous les ouvrages qui ont rapport à son état. Sa demeure est rue de l'Hôpital, n° 288.
26. Chez Aug. Loup, maître ferblantier, un assortiment de beaux couvre-plats anglais.
27. Chez MM. Jaquet et Bovet, commissionnaires, rue des Epancheurs, des riz du Piémont, ainsi que des cafés et sucre en pains qu'ils sont autorisés à céder à bas prix.
28. M^{me} Bovet-Depierre, rue des Moulins, continue à avoir en commission des matelas et canapés en coton, ainsi que des cotons filés, moulins et blanchis, de même qu'en écrous pour tisser et tricoter, en très-bonne qualité et à bas prix.
29. M. Petitpierre-Fornachon, près les Halles, a l'honneur d'informer le public et particulièrement ses pratiques, qu'il vient de recevoir de beau sucre du Havre, première qualité, café moka et autres qualités, épices fines et mi-fines, chocolat sucré à 4 1/4 batz la livre, idem en pâte, pâtes d'Italie, éponges pour table et pour toilette, rite grise surfine d'Alsace, dite blanche d'Italie, lin de Hollande, extrait d'absinthe de Couvet au prix de fabrique, véritable rhum de la Jamaïque, eau de cerise vieille, vins Malaga et muscat, ce dernier à 10 batz la bouteille; le tout aux prix les plus avantageux. Son dépôt de verre à vitres est toujours bien assorti.
30. M. Henri Silliman décidé à liquider son commerce, sera très-accommodant dans les prix des marchandises qui lui restent, savoir: draps, baths, peluches, flanelles, mérinos, napolitaines, gilets, couvertures en laine et en coton, tapis de lits, cotonnes, indiennes de Mulhouse, mouchoirs de poche, dits façon des Indes, dits en percale et mousselines, mousselines véritables des Indes et divers autres articles de toilerie et étoffes de coton. Il a reçu de très-bon thé soatschon à 5 fr. de France la livre, et il lui en reste de ceux déjà favorablement connus, depuis 24 à 90 batz la livre.
31. Le magasin de C. Gerster sera pour la prochaine foire très-bien assorti de tous les articles relatifs à son commerce; livres classiques, de piété et d'éducation, papiers, plumes, cires, pains à cacheter, gomme élastique, ardoises, crayons, étuis de mathématique, et nombre d'articles trop longs à détailler, ainsi que toute espèce de livres de rencontre.
32. Aug. Borel-Borel, libraire, sera pour la foire et à la continue, assorti des articles de son commerce; livres blancs de toutes grandeurs, papiers ordinaires, mi-fin, fin et superfin, à la crosse, chancellerie, couronne, d'emballage, etc., papier de poste de toutes qualités et formats, dans les prix de 45, 50, 60 et 70 batz la rame, papiers en couleurs, marbré, maroquiné, de musique, de dessin, etc.; plumes à écrire de tout numéro, dans les prix de 42 à 168 bz. le mille, cire et pains à cacheter, à la livre et en détail; crayons anglais et d'Allemagne; porte-feuilles de poche en maroquin et autres; livres d'usage pour la ville et la campagne, solidement reliés. Le même vient de recevoir la collection complète des manuels formant une encyclopédie des sciences et arts, in-18, brochés, ainsi que celle des classiques français, ou collection des meilleurs ouvrages de la littérature française, in-18, broché, chaque volume se vend 5 1/4 batz; Géographie de l'abbé Gaultier, entièrement refondue et considérablement augmentée, dernière et nouvelle édition; Grammaire des Grammaires, ou résumé des meilleurs traités sur l'art de parler et d'écrire correctement la langue française, par M. Pons, professeur de langues, auteur d'un ouvrage approuvé par l'université de France, un fort volume in-12, de 152 pages, Paris 1832. Prix, 5 francs de France.
33. M. Prince-Wittnauer, libraire, sera pour la foire et comme du passé des mieux assorti dans les articles de son commerce, livres de piété et de dévotion, livres en usage dans les établissements de la ville et de la campagne, livres blancs de tous formats, papiers à écrire de toutes qualités, dits pour dessin et musique, dits de toutes couleurs et d'emballage, carton en feuilles, plumes à écrire d'excellente qualité, dites taillées pour tous les genres d'écriture, crayons, cire et pains à cacheter, porte-feuilles de bureau et de poche, encre à écrire en topettes et en bouteilles, et généralement tous les objets appartenant à une librairie bien assortie. Tous ces articles sont à des prix si avantageux, qu'il espère satisfaire pleinement les personnes qui voudront bien lui accorder la préférence.
34. Chez Dessouslavy, près des Halles, de rencontre, une vieille pendule. Il est toujours assorti de pendules et cartels. Il se charge des rhabillages et exécute sur commande tous les ouvrages qui ont rapport à l'horlogerie, à des conditions avantageuses.
35. On trouvera le mercredi et le jeudi de la foire, des bas de laine tricotés, à bien bon compte,
36. M. J. P. Reymond, à Fontaines, à l'honneur de prévenir le public, et particulièrement ses pratiques, qu'il est très-bien assorti dans tous les articles qui constituent son commerce, et spécialement dans ceux que la saison actuelle rend nécessaires, tels que: draps de L. 3 à L. 21 l'aune, en toutes nuances et couleurs solides, achetés avant la hausse, et qu'il cède aux anciens prix; casimirs noirs et verts, draps zéphirs fins et moyens, en jolies nuances, castorines, lady-coatings, baths et peluches de toutes qualités et nuances, molton toute laine et mi-coton, flanelles de santé lisses et croisées, et autres mi-coton; pierrelattes, diverses robes d'enfants en laine; tricots, ou gilets tricotés; mexicaines p. manteau, mérinos étroits et larges, noirs et couleurs diverses, toiles de rite mi-blanches et blanchies, de toutes largeurs et qualités; schirting anglais, toiles de coton fortes et ordinaires, indiennes diverses, cottelines pour meubles et pour robes, limogé de fil et en coton, forts et moyens; soieries, tels que marcelines fortes, gros de Naples, noirs et couleurs, levantine et taffetas noirs, percales, bétille, mousselines, tulle en bandes et en pièce, crêpe pour hommes et dames, mouchoirs de poche et cravattes en soie noire, etc.; blouses de tous numéros, cardes à carder la laine, etc.; mercerie et rubannerie diverses, crin et laine pour matelas, coton et plumes pour lit. Son détail dépicerie est toujours des mieux assorti. Il a recommencé à tenir les vins rouges de France, et dans ce moment il a une parfaite qualité de Roussillon. Il espère que la modicité de ses prix lui vaudra la continuation de la confiance dont on l'a honoré jusqu'ici, et qu'il s'efforcera de plus en plus de mériter.
37. Quarante à 50 bouteilles vieille eau-de-vie du Languedoc, à 10 1/2 batz, ou à 9 en rendant la bouteille. S'adr. à M. Reymond, notaire, rue St. Maurice.
38. Un grand couteau à hâcher la viande, un trépied pour lessive, un tonneau de la contenance de 170 pots, cerclé en fer, un moule à faire les saussis; plus, de belles chemises en calicot. S'adresser à M^{me} Boyer.
39. Une boîte laque de Chine, composée de 4 petites boîtes dans l'intérieur, contenant 40 jetons, 80 fiches et 20 contrats en nacre bien conservés; thé de toute qualité. S'adr. à Borel, tapissier.
40. Cent-cinquante bouteilles vieille eau de vie du Languedoc, à 8 batz la bouteille perdue; on pourra, si on le désire, en céder par 10 bouteilles à-la-fois. S'adr. à M^{me} Borel-Amiet.
41. Différents outils de coutelier, tels que soufflet, roue, tronc d'enclume, et différens petits objets concernant cet état. S'adr. au bureau d'avis.
42. Des poires coings, chez Madame Meuron-Tribolet.
43. Chez MM. F. Drose et C^{ie}, près de l'hôtel-de-ville, un assortiment de draps fins et extrafins, cuirs-laine nuances de mode pour redingottes de saison, castorines fines et superfines, baths, peluches, etc., diverses étoffes pour manteaux de dames, comme circassiennes, draps zéphirs, écossais et lady-coating, un grand choix en flanelles de santé, dites garancées, dites fortes pour gilets et caleçons, couvertures en laine, couvertures en piqué avec ou sans médaillons. Ils ont constamment des têtes de draps d'une à 3 aunes, dans toutes les couleurs et dans tous les prix, qu'ils cèdent au-dessous des prix courants. Mérinos de France, Thibets, napolitaines dans les nuances les plus nouvelles, foulards des Indes, impression de Londres, cravattes en soie noire, fichus en soie, bas blancs de coton à 8 batz et au-dessus. Voulant se défaire d'une partie mérinos anglais, ils les détailleront à très-bas prix.
44. Aug. Wittnauer, rue des Moulins, désirant activer le plus promptement possible la vente des articles de son commerce, particulièrement ceux de la saison, les cédera à des prix avantageux; ils se composent de castorines, baths, peluches, flanelles, mérinos saxons et anglais de diverses largeurs, velours en soie et mi-soie, gilets en toilines, swandons, futaines, toiles et sarcenets pour doublures, schirtings, etc.; il vendra par pièce ou en détail, et sera très-accommodant afin de parvenir plus promptement à une réalisation.
45. Chez M. Borel-Wittnauer, épicier, à la Grand-rue, de bon raisiné fait au château de Vaumarcus, à raison de 14 batz le pot, huiles de noix, d'olive et à quinquet, première qualité, thé pecco en caissette originale de 3 1/2 pouces, thé boé superfin et autre, rite grise surfine argentée, très-belle qualité, nouveaux raisins de Malaga en grappes, sucre 4 à 4 1/4 bz. la livre, et royal à 7 batz par pains, café Moka à 11 batz.
46. Un canapé et 18 chaises, garnies et couvertes en soie; plus, une grande table à manger, le feuillet en ardoise. S'adr. à M^{lle} Alix Meuron, maison Meuron-Perregaux.
47. A bon compte, faute de place, un petit bureau en cerisier, avec un tiroir au-dessous, et un lit de camp; ces deux objets sont en très-
48. MM. Roy père et fils, continuant la liquidation de leurs commerce, et désirant profiter de la saison pour placer leurs articles de laine, dont ils ont encore un joli assortiment, acheté avant la hausse, offrent à très-bas prix les articles suivants: draps de toute espèce, cuirs de laine, casimirs, étoffe de gilets, flanelles anglaises et autres, cuirs de loup, velours et velvets, velours de soie, tissus imperméables, sibériennes, castorines, lady-coatings, écossais cadrillés, draps zéphirs et circassiennes pour manteaux; mérinos noirs, dits verts pour meubles, moirés, velours d'Utrecht, damas en laine, tapis pour appartemens, descentes de lit, tapis de table, couvertures de laine et de piqué, toiles grises pour doublures, sarsenets, schirting, percales anglaises et de Suisse, futaines p. doublure, caleçons de coton et de laine, bas et chaussons idem, cravattes de couleurs et de soie, dites de batistes d'Ecosse, cols de soie et autres, faux cols, foulards de l'Inde, mouchoirs de Silésie; bretelles, brosses anglaises, gants pour hommes de toutes espèces, dits piqués à moitié prix, boutons de soie, de métal et de corne, fils de Rouen à trois bouts, noirs, roux et de couleurs, agrafes anglaises pour manteaux, etc. etc. — Pour hâter leur liquidation, ils sont disposés à vendre au prix de fabrique, et même de faire de fortes diminutions sur certains articles qu'ils veulent écouler. Ils continuent à faire confectionner des habillemens, et pour entretenir leurs pratiques jusqu'à ce qu'ils trouvent à remettre leurs fond, ils ont fait venir en petite quantité les objets les plus nouveaux pour la saison.
49. Le magasin de M^{me} Verdan-Cornaz, sur la Place des Halles, sera pour la prochaine foire très-bien assorti de tous les articles de son commerce, tels que mérinos saxons et anglais, un nouveau et très-joli choix de napolitaines et indiennes foncées pour la saison, lady-coating, flanelles de santé et autres, baths, peluches, pierrelattes, laine à tricoter en pelottes de Hambourg, cotonnes pour meubles et pour robes, toile de rite et de coton, shirtings, marcelines diverses, schalls, fichus, séduisantes, futaine, limogé, cotonne de Berlin, coton anglais, dit bleu, dit blanc pour tisser et autres, ouattes, etc. Elle espère par la bonne qualité de ses marchandises et l'extrême modicité de ses prix, mériter la préférence qu'elle réclame.
50. Hugues Lombard, sur le Pont-des-boutiques, vient de recevoir un assortiment de couvertures en laine et en coton, ainsi que des gilets tricotés, en laine, en coton et en flanelle, de même que des jupes pour Dames en laine et en coton, des bas aussi en laine et en coton, caleçons pour Dames et Messieurs; ses prix sont modiques. Il est toujours bien assorti en parapluies et parasols; il en a plusieurs qui sont piqués, qu'il cédera au-dessous du prix.
51. Henri Gédet, jardinier, près du Cret, offre toute espèce d'arbres fruitiers et se charge de les planter lui-même. Il est pourvu de graines de jardin de la plus belle qualité et des meilleures espèces; le tout à des prix raisonnables.
52. Vente à bas prix, d'étoffes en tous genres, en laine, en soie, en coton et en fil; velours en coton et en soie, foulards des Indes, dits impression de Londres, tapis de pied et de piano, filosselle, cotons à coudre et pour broder, duvet p. lit, franges, galons, crêtes, patères, pommes dorées, baguettes dorées pour cadres et pour glaces, et en général tous les articles propres au décor et à l'ameublement d'une chambre; glaces de Paris de toute grandeur, étoffes en crin pour meubles, etc. etc. De plus, divers meubles, des tabacs à fumer, un fourneau en fer, ainsi que des ouvrages de littérature française. — M. Bernier de Bruxelles, désirant terminer promptement la vente de ces articles, les cédera à des prix très-avantageux. Les magasins sont dans la maison de M. J. J. Berthoud, rue Saint-Maurice.
53. Au troisième étage de la maison Prince, près du Faucon: meubles divers, lits de repos, linge pour table et p. lit, rideaux pour lit et p. croisée, franges, dorures, foulards des Indes, dits pour robes, mérinos de Paris, et quantité d'autres objets de modes, que l'on cédera bien au-dessous des prix courants.
54. Bohn, chaudronnier, rue des Moulins, continue à être bien assorti de tout ce qui a rapport à son état, entr'autres de jolis moules de toutes grandeurs, pour turbans et gelées; le même offre de rencontre un petit alambic de la contenance de 20 pots; le tout aux prix les plus modiques.
55. Chez M^{me} la colonelle de Marval, de la laine brune, moutons du Pays.
56. Différents meubles et armoires, et une grande chaudière, de la contenance de 3 à 4 seilles, dans la maison Tribolet, près la grande boucherie.
57. Les créanciers colloqués au décret des biens de la masse Bonvespre, vendront en l'étude du sieur L^e Belenot, notaire, maison de M. le Baron de Chambrier, maire de Valangin, le samedi 10 Novembre, à 3 heures, aux condition y déposées, un banc au Temple du haut, de 5 places fortes, près celui de M. le Chancel. de Sandoz, allée St. Guillaume.

